

maison chrétienne, dans sa lutte contre le mal et dans ses efforts vers le bien, a l'assistance si puissante des pratiques de la religion.

Les tenants du laïcisme doivent en prendre leur parti. Ils peuvent, avec les millions du budget, bâtir des palais scolaires; ils peuvent installer des maîtres dont la science ne craigne pas la comparaison; mais y donner une éducation qui vaille celle que reçoivent les élèves des collèges chrétiens, ils ne le peuvent pas.

“ La vérité, écrit dans la “ Tribune des Instituteurs et des Institutrices ”, journal officiel de la pédagogie (1), un des chefs les plus autorisés du système actuel d'enseignement, la vérité est qu'on cherche encore la méthode de l'enseignement moral à l'école primaire. Nos leçons didactiques ont eu le plus piètre résultat. Malgré le zèle des maîtres, leur action personnelle incessante, sur laquelle il semblait que l'on dût plus compter que sur les leçons de forme, n'a pu s'exercer d'une façon beaucoup plus efficace, parce que la discipline, par le temps qui court, s'en va à vau-l'eau. Et pourquoi l'autorité de l'instituteur diminue-t-elle de jour en jour? Parce que, de notre temps, on a fait de l'enfant un petit dieu qu'il faut choyer sans cesse et éviter de contrarier.

“ Depuis plusieurs années, sous prétexte de respecter chez l'élève la dignité du futur citoyen et de développer en lui le sentiment intime et délicat de la responsabilité morale, on a introduit dans les écoles des théories énervantes et d'un effet déplorable. Elles produisent peu de citoyens et beaucoup de ratés.

“ Les lois scolaires de ces dernières années, en séparant l'Eglise de l'école, ont porté, il faut le reconnaître, un rude coup à l'influence du clergé sur les enfants. Eh bien! au risque de passer pour un rétrograde auprès de ceux qui ne me connaissent pas, je crois qu'il faudrait regretter l'ancien état de choses, si

(1) No du 1er février 1888.